

PROGRAMME DE FORMATION

Préparation au CACES® R489 : Tire palette électrique

Durée de la formation :

14 heures

Modalités et délai d'accès à la formation :

Admission après entretien,
Délai d'accès : environ 15 jours à réception des documents contractuels signés

Rythme :

Sur mesure.

Format :

En présentiel.

Spécialité de formation :

311u : Conduite des véhicules, conduite des engins de manutention et de levage

Lieu de formation :

Dans vos locaux

Nombre de Participants :

De 1 à 10 participants maximum

Prérequis :

Savoir lire, écrire et comprendre le français et certificat d'aptitude

Public visé :

Personnel amené à conduire ou accompagner un tire-palettes électrique

Profil de l'intervenant :

Formateur(trice) audité(e) par nos soins afin d'évaluer ses compétences

Accessibilité aux personnes handicapées :

ISEAH FC s'engage à étudier toutes les adaptations nécessaires aux besoins des personnes en situation de handicap, qu'ils soient pédagogiques, matériels ou organisationnels (sur demande par mail à l'adresse fc@iseah.fr ou au 07.88.79.31.16).

Objectifs de la formation :

- Connaître les rôles et responsabilités de l'opérateur et de l'encadrement.
- Identifier les catégories de tire-palettes et leurs accessoires.
- Appliquer les règles de sécurité, de conduite et de circulation.
- Savoir vérifier, entretenir et manipuler le tire-palettes en sécurité.
- Réagir correctement en cas d'incident, d'accident ou d'incendie.
- Se préparer à l'évaluation théorique et pratique pour l'attestation CACES®.

Modalités d'évaluation :

- Les acquis théoriques et pratiques sont évalués tout au long du parcours de formation,
- Attestation de formation délivrée en fin de parcours,
- Test des pré-requis et des acquis,

Modalités de suivi et d'exécution de la formation :

- Convocation envoyée en amont de la formation précisant les modalités de déroulement et de suivi de la formation ;
- Contrôle de la présence en formation via émargement ;
- Questionnaire de satisfaction ;
- Test des pré-requis et des acquis ;
- Certificat de réalisation et/ou attestation de formation mentionnant les objectifs, la nature et la durée de l'action et les résultats de l'évaluation des acquis de la formation, remise au stagiaire à l'issue de la formation
- Enquête de satisfaction globale et d'évaluation de la formation à renseigner à l'issue de la formation.

Méthodes pédagogiques / techniques / d'encadrement mobilisées et informations complémentaires :**Moyens techniques et pédagogiques :**

- Mise en situation professionnelle sur les plateaux techniques équipés (Actions réalisées en entreprise d'accueil)
- Les exercices pratiques sont réalisés avec des tire palettes électrique.
- Elle est réalisée à l'aide de support formateur (support informatique, documentation de fabricants...) et de support stagiaire.

Passerelles, Suite de parcours :

Sans.

PROGRAMME DE FORMATION

PRÉPARATION AU CACES[®] R 489 : TIRE PALETTE ÉLECTRIQUE	Le conducteur et son chariot • Rôle et responsabilités de l'opérateur et de l'encadrement. • Différentes catégories de tire-palettes et accessoires. • Organisation du poste de travail et zones de circulation. Utilisation du chariot • Équipements de protection individuelle (EPI) et dispositifs de sécurité. • Principes d'utilisation et règles de sécurité. • Estimation des charges et adéquation avec la plaque de charge. • Réglementation R489 et bonnes pratiques. Règles de conduite et circulation • Prise et fin de poste. • Conduite, prise et dépôt des charges, stationnement. • Gestes de commandement et consignes de sécurité. • Obligations et interdictions. Vérifications et entretien • Équilibrage, centre de gravité et adéquation des charges. • Inspection avant, pendant et après utilisation. • Vérification des dispositifs de sécurité et du matériel. Mise en pratique • Déplacement du tire-palettes avec différentes charges. • Manœuvres de précision, prise et dépôt de charges. • Respect des règles de circulation et gestes de sécurité sur le terrain. Consignes en cas d'incident, accident ou incendie • Procédures à suivre en cas d'incident ou accident. • Sécurité autour du tire-palettes et du personnel. • Procédures d'évacuation en cas d'incendie.	14h00
--	---	---------------------